

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Pirot, cultivateur à Sart-Custinne.*

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Louis-Joseph Pirot qui demande la naturalisation ordinaire, est né à Hargnies (département des Ardennes), le 23 frimaire an XII.

Il habite la Belgique depuis 1830 et s'y est marié avec une femme belge ; il est propriétaire d'une maison et de quelques morceaux de terre qu'il cultive lui-même.

Les autorités consultées sur sa requête rendent des témoignages favorables de sa conduite et de sa moralité. L'une d'elles émet néanmoins un doute sur le point de savoir si dans les circonstances où se trouve le pétitionnaire, il existe des motifs suffisants pour accueillir sa demande.

Le rapporteur,

J. MALOU.

Le président,

J. MAERTENS.